

# Allocutions d'ouverture



*Allocution d'ouverture de*

## **Marie-George BUFFET** *Ministre de la Jeunesse et des Sports*

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames,  
Messieurs,

**J**e vous remercie particulièrement d'avoir répondu aujourd'hui à notre invitation en ce week-end qui est à la fois un week-end de printemps, de compétition et de fête des mères.

Pour ces premières Assises Nationales « Femmes et Sport », la présence dans cette assemblée de femmes et d'hommes montre bien que l'amélioration de la place des femmes dans le monde du sport est une cause commune, à laquelle nous œuvrons ensemble dans l'intérêt du sport tout entier. Nous avons entrepris, au printemps 1998, un travail de longue haleine. Cette action est motivée par le constat du grand décalage entre, d'un côté, le nombre de pratiquantes, leurs performances de femmes, leur désir de faire du sport et la persistance de discriminations.

Dès que nous avons ouvert publiquement ce dossier, des courriers sont arrivés pour témoigner. Il faut maintenir cette porte ouverte et intégrer, comme nous l'avons fait jusqu'ici, ces témoignages à nos réflexions, à vos propositions. Depuis notre première rencontre, le 6 mars 1998, vous avez été très nombreuses à vous inscrire dans cette démarche. Vous l'avez fait le plus souvent au titre du bénévolat, ou dans le cadre de votre travail certes, mais au prix d'un investissement personnel particulier. Je tiens à vous en remercier.

Je crois que nous avons employé la bonne méthode : celle de donner la parole aux femmes et en premier lieu aux sportives pour réfléchir autour de thèmes qui correspondent véritablement à leurs préoccupations, aux besoins du monde sportif. Quand je regarde le chemin parcouru ces derniers mois, je me dis que les défis que nous lançons valent la peine d'être relevés. Nous avons en ces quelques mois beaucoup progressé en termes de moyens d'action d'abord.

Il y a désormais une structure visible « Femmes et Sport » dans l'administration centrale et dans les services déconcentrés du Ministère. Nous disposerons désormais de moyens budgétaires spécifiques et nous avons ouvert le chantier de la féminisation des titres et des fonctions. Nous avons mis en place un réseau de correspondants régionaux. Je souhaite les saluer particulièrement, leur travail est parfois difficile. C'est en partie grâce à ce réseau, que notre action rencontre un écho grandissant auprès des associations sportives et des collectivités.

Des initiatives de qualité se développent autour des pratiques sportives féminines : c'est, par exemple, la tenue d'Assises Départementales en Aveyron, la signature d'une charte dans l'Allier, des tournois de football, des colloques, des débats. Dès qu'une porte s'est ouverte, mille volontés d'expression s'y sont engouffrées. Les mesures, les axes d'action issus de vos travaux seront le signal fort d'une nouvelle politique.

La concertation est et restera la règle car je pense qu'aucune construction nouvelle n'a de chance de réussir durablement si celles et ceux qui sont concernés n'y sont pas directement associés.

Les diverses initiatives que nous avons engagées depuis près de deux ans, ont permis de dialoguer avec des centaines de femmes qui nous ont fait part de leurs difficultés, de leurs attentes, de leurs espérances.

Dans notre pays, comme dans de nombreuses régions du monde, la tâche est encore lourde pour que soit reconnue la place des femmes.

Dans le sport, cela ne se fera pas sans le mouvement sportif, pour mettre en valeur ce que représente de positif pour le sport, l'accès des femmes et des jeunes filles à l'ensemble des pratiques, à l'ensemble des secteurs d'activités, à l'ensemble des responsabilités. Avec le débat sur la parité, les femmes dans notre pays ont franchi une nouvelle étape. Je ne dissocie pas notre action dans le sport de ce mouvement général.

Assurer la progression des femmes dans le sport, c'est non seulement favoriser l'accroissement souhaitable du nombre de femmes sportives, dans tous les domaines et à tous les niveaux, mais c'est aussi établir un point d'appui pour leur participation à la vie sociale et citoyenne. C'est vrai qu'il n'y a qu'une seule femme présidente d'une fédération sportive olympique mais c'est vrai qu'il n'y a pas une seule femme à la tête des 200 plus grandes entreprises des pays européens ! Pour prendre une autre comparaison, la proportion de femmes directrices techniques nationales (3 sur 60) est exactement la même que celle des professeurs femmes à Polytechnique !

Le sport n'est pas en dehors de la société. Il est à son image. Et, comme de nombreux domaines de la vie, il a été organisé et géré jusque-là essentiellement par des hommes. La féminisation de l'encadrement sportif constitue un objectif important dans une société respectueuse de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les femmes ne peuvent-elles être admises qu'à condition de s'adapter aux méthodes, aux habitudes, aux mentalités dominantes ? Les premiers résultats de nos réflexions montrent qu'il existe d'autres réponses dans le respect des différences. Les femmes peuvent faire prendre en compte ces différences qui sont autant d'apports neufs pour tous et toutes.

La situation appelle des mutations. L'équilibre nécessaire entre la sphère familiale, la sphère professionnelle et celle des loisirs, la légitime liaison entre plusieurs vies sont encore à conquérir. Pour de nombreuses femmes, les mentalités, le regard de la société sur le rôle des femmes, sur ce que doit être une femme, pèsent lourd.

Les freins qui s'opposent à la pratique et à l'accès aux responsabilités sont multiples, barrages d'ordre structurel mais aussi hésitations et choix contraints des femmes elles-mêmes. De nombreuses femmes n'envisagent pas de participer à une compétition le dimanche car elles pensent devoir être « en famille », comme on dit.

L'absence d'installations de proximité, l'absence de garde d'enfants sur les lieux de pratique sont des obstacles à leur investissement, à celui des mères de famille en particulier. J'en veux pour preuve le succès remporté par l'Amiénoise en ce début mai, course féminine qui a vu l'inscription pour sa première édition de 200 participantes qui pouvaient bénéficier sur place d'une structure de prise en charge pour leurs enfants.

Je me félicite de la même façon que le grand complexe sportif qui sera prochainement inauguré à Calais comporte dans ses équipements une nurserie. Cela mérite d'être souligné et valorisé.

Notre responsabilité est double.

Il faut veiller à ce que soit traité ce qui fait matériellement obstacle à la pratique et à la prise de responsabilité des femmes, en particulier les femmes des milieux modestes qui ne s'autorisent que rarement à prendre du temps pour elles et qui n'ont pas les moyens de se faire aider,

Mais il faut aussi aider à faire progresser les mentalités, car les normes sociales qui se transmettent dès l'enfance sont profondément ancrées et cela dans toutes les couches de la société.

A cet égard, la place particulière du sport scolaire mérite d'être soulignée comme moyen et lieu privilégiés de mixité des pratiques. Bien que les femmes luttent pour leurs droits depuis des décennies, leurs acquis sont souvent remis en cause. Il faut donc que la loi leur donne acte et assure leurs avancées.

La future loi d'orientation sur le sport devrait donc comporter un certain nombre de dispositions favorables aux femmes.

La mise en œuvre de démarches de type volontariste que l'on appelle « actions positives » sont nécessaires.

Je veux rappeler enfin notre détermination à tenir toute notre place au plan international pour nous opposer aux discriminations dont sont victimes les femmes dans les compétitions en violation de la charte olympique. Je pense également nécessaire d'engager une action coordonnée au plan européen. Cette démarche, entreprise avec le mouvement sportif, se situe en parfaite cohérence avec notre volonté commune de préserver les valeurs du sport.

J'ai en effet la conviction que l'arrivée d'un grand nombre de femmes dans le monde du sport, peut constituer un atout irremplaçable pour le développement d'un sport source d'épanouissement, de plaisir, de solidarité.

Les documents préparatoires dont j'ai pu avoir connaissance témoignent de l'importance et de la qualité des travaux engagés.

Ces propositions contribueront, j'en suis certaine, à faire de ces premières Assises « Femmes et Sport » l'un des événements marquants de cette année sportive.



## *Henri Sérandour*

*Président du Comité National Olympique et Sportif Français*

Madame la Ministre,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

C'est avec grand plaisir que j'ai répondu à votre invitation, Madame la Ministre, pour participer à l'ouverture de ces premières Assises Nationales Femmes et sport. Ma présence à vos côtés témoigne de l'intérêt du mouvement sportif pour favoriser l'engagement des femmes dans le sport et ce, à tous les niveaux.

S'agissant de la place des femmes dans le mouvement olympique, bien du chemin a été parcouru depuis les premiers Jeux modernes, à Athènes (1896), même s'il reste effectivement beaucoup à faire :

La première participation des femmes aux Jeux remonte à 1900, lors des Jeux de Paris, où elles représentaient seulement 1,8% des athlètes engagés !

Elles étaient 10,1% vingt-quatre ans plus tard, à Paris,

15 %, en 1972, aux Jeux de Munich,

29 % vingt ans plus tard, aux Jeux de Barcelone, et 34,3% en 1996, à Atlanta.

Parallèlement à l'accroissement de la participation des femmes aux Jeux Olympiques, les instances sportives internationales ont entamé depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et ont pris des dispositions pour favoriser la prise de responsabilités des femmes à l'échelle internationale :

Ainsi, en 1994, lors du Congrès Olympique du Centenaire, qui s'est tenu à Paris, l'un des thèmes abordés portait sur le rôle des femmes dans le mouvement olympique. Sur la base de la résolution finale du Congrès, le Comité International Olympique avait adopté un certain nombre de décisions destinées à favoriser l'admission d'un nombre important de femmes au sein des organes exécutifs du mouvement sportif aux niveaux national et international ;

La Charte olympique a été modifiée il y a quelques années, afin d'inclure une référence explicite au rôle des femmes dans le mouvement olympique et qui prévoit que « le CIO veille, par tous les moyens appropriés, à la promotion des femmes dans le sport à tous les niveaux et dans toutes les structures et, notamment, dans les organes exécutifs des organisations sportives nationales et internationales, en vue de l'application stricte du principe d'égalité des sexes ».

D'autres efforts ont été réalisés dans le programme olympique féminin qui, depuis 1990, a été considérablement étendu. Tout nouveau sport souhaitant être inclus au programme olympique doit comporter des épreuves féminines.

Pour les Jeux Olympiques de Sydney, Jeux du centenaire de la participation des femmes (1900 – 2000), celles-ci participeront au même nombre de sports d'équipes que les hommes ;

Enfin, et j'en finirai là sur la présentation des avancées déjà réalisées par le mouvement olympique, le CIO a mis en place des séminaires régionaux d'information destinées aux femmes dirigeantes, entraîneurs, officiels et journalistes du mouvement sportif.

Une première conférence mondiale sur les femmes dans le sport s'est tenue à Lausanne en octobre 1996, avec la participation de représentants de la famille olympique, des organisations internationales, des organisations inter et non gouvernementales, du système des Nations unies, des universités et centres de recherche, ainsi que des médias. Une résolution a été adoptée à l'issue des débats, dont les éléments commencent à être pris en compte par le CIO, les comités nationaux olympiques et les fédérations internationales. Je reviendrai plus tard sur la suite donnée à ce premier congrès...

Depuis plusieurs années, des efforts ont donc été engagés par les instances sportives sur la question de l'accès des femmes aux responsabilités.

Mais pour avancer davantage encore, le mouvement sportif français peut et doit s'investir à plusieurs niveaux :

Premièrement, en invitant les athlètes féminines à s'engager,

Deuxièmement, en mettant en place des projets avec nos jeunes, garçons et filles, car parmi eux se trouvent nos dirigeants de demain,

Troisièmement, en axant également nos efforts autour de l'existant pour faire évoluer les choses,

Enfin dernièrement, en jouant un rôle moteur sur cette question, auprès des instances internationales.

Tout d'abord, les athlètes féminines :

j'insiste tout particulièrement sur ce point essentiel : ce sont nos athlètes féminines qui feront la différence, en s'engageant et en montrant la voie à toutes les pratiquantes. Je vous invite ici, mesdames, à donner l'impulsion nécessaire au développement du mouvement amorcé. Vous avez un rôle essentiel à jouer pour faire évoluer les mentalités et bousculer les habitudes.

Deuxième point, les jeunes :

pour parvenir à une parité hommes-femmes dans les instances sportives, il nous faut dès à présent porter nos efforts en direction des enfants et des adolescents qui, contrairement aux personnes de ma génération, ont reçu depuis leur plus jeune âge une éducation mixte.

Aussi, pourrions-nous envisager de mettre en place, au niveau des clubs, des ligues, des fédérations, de nos comités départementaux et régionaux, des conseils de jeunes mixtes, à l'instar des mini conseils municipaux. C'est en tout cas un projet que j'ai l'intention de présenter aux administrateurs du CNOSF, car il permettrait de préparer nos jeunes dirigeants de demain, garçons et filles, à la prise de responsabilités et à l'engagement.

La mise en place d'un tel espace de rencontre pourrait favoriser l'investissement de nos jeunes sportifs dans nos régions et dans nos fédérations, à parité entre les deux sexes, et favoriser à l'avenir l'investissement des femmes dans le mouvement sportif.

Troisième champ d'action, la situation actuelle ;

sans attendre que les enfants d'aujourd'hui soient en âge de nous succéder, le mouvement sportif peut et va engager une autre réflexion, en mettant en place au CNOSF un

groupe de travail (composé à parts égales de femmes et d'hommes), sur la place des femmes dans le mouvement sportif.

Instance suprême du mouvement sportif français, le CNOSF regroupe quatre-vingt-huit fédérations et commissions sportives, et c'est avec chacune d'entre elles qu'il nous faut en effet travailler. Ce groupe de travail pourrait notamment être chargé :

- de dresser un état des lieux sur la situation réelle (nous n'avons quasiment aucun chiffres),
- de réfléchir au recul des femmes devant la prise de responsabilités dans le sport, alors qu'elle le font sans hésiter dans d'autres corps associatifs,
- de réfléchir au faible nombre de femmes parmi les cadres techniques et, bien entendu, faire des propositions.

Enfin, dernier élément, le mouvement sportif français entend également s'impliquer dans la réflexion engagée sur ce sujet à l'échelle internationale.

J'ai fait référence tout à l'heure au 1er congrès mondial organisé par le CIO sur le thème des femmes dans le mouvement olympique, à Lausanne, en 1996.

Je suis heureux, aujourd'hui, de vous annoncer que des discussions sont en bonne voie avec le CIO pour que Paris accueille la deuxième édition mondiale en l'an 2000, année olympique, et année du centenaire de la participation des femmes aux Jeux Olympiques... de Paris, justement.

Pour clore mon propos, j'ajouterai simplement que la présence des femmes dans les grandes compétitions et dans le sport en général, s'inscrit dans un contexte social très large. La question de la place des femmes dans le sport n'est pas que le problème des femmes, elle n'est pas non plus le problème de la femme ; elle engage l'avenir du sport. J'émetts ici le souhait, Madame la Ministre, que ces premières Assises Nationales Femmes et Sport contribuent à apporter un éclairage nécessaire pour que tous ensemble, nous parvenions à lever les freins actuels.



## *Aimé Jacquet*

### *Directeur technique national de football*

La question récurrente de la place de la femme dans la société se pose dans les mêmes termes au niveau du sport. Certes, cette place a beaucoup évolué au cours des cinquante dernières années, et plus encore après le boom socio-culturel des années 60. Et, si elle ne fut longtemps – que- garante de l'équilibre de la structure familiale, la femme aspire désormais à participer à d'autres « aventures ».

Le sport en est une. La pratique était très limitée voici encore quelques dizaines d'années. Aujourd'hui, les femmes apparaissent de plus en plus sur les terrains de sport, et les compétitions instaurées donnent place à tous les types de pratique, du loisir au haut niveau.

Toutefois, il reste de nombreux préjugés à combattre. Et même si tout le monde accepte aujourd'hui la pratique du sport par les femmes, certaines activités, et surtout dans les sports collectifs, soulèvent encore beaucoup de scepticisme.

Et pourtant ! Aucun médecin ne contre-indique quelque activité que ce soit. Les femmes pratiquent entre elles et ne sont donc pas confrontées à des différences morphologiques énormes. De plus, compétitrice, enthousiaste, volontaire, la femme a toutes les qualités requises à la pratique. Dans la vie, elle doit conjuguer quotidien pour la famille et aspirations personnelles. Cette capacité à organiser, gérer et s'adapter rejaillit pleinement dans son expression sportive.

Au-delà de la pratique, voire de la compétition, la femme a encore sa place à trouver dans les structures administratives. Sa sensibilité, son intuition et son sens des responsabilités doivent lui permettre de donner sa pleine mesure dans les organes de décision et d'organisation. Ce qui demeure encore insuffisant. Tous les décideurs sont-ils vraiment conscients de l'intérêt que peut représenter la présence féminine dans les grands sujets et les grands débats ?

Les sports collectifs sont trop absents des sujets sportifs dans les grands médias. Et pourtant le spectacle proposé, avec des différences spécifiques naturelles, est tout à fait intéressant. Et il faut le regarder différemment, sans établir de comparaisons avec les hommes. L'entraînement, le travail, la préparation, la formation sont fondés sur la même logique, et il n'y a pas d'arguments qui tiennent pour décréter que le sport n'est pas « vraiment une affaire de femmes ». Au contraire. La beauté, l'élégance ? Pourquoi faut-il donc que les femmes sportives se battent pour faire reconnaître leur féminité ? Les femmes peuvent, sans qu'il y ait à redire, avoir une autre approche de leur corps que celle véhiculée par les clichés publicitaires.

Des Assises sur la femme et le sport, impulsées par la plus haute institution sportive de l'état, sont une initiative qui peut et doit aider à la reconnaissance et à la valorisation de la pratique sportive par les femmes. Mais aussi, elles doivent favoriser l'implication de la femme dans les organes de décision et de gestion où son sens pédagogique, ses dispositions psychologiques, ses qualités d'organisation ont une valeur inestimable dont tout le monde peut tirer bénéfice, à tous les niveaux de la pyramide sportive.